

Clichy, le 27 septembre 2022

Burger King® France s'engage aux côtés de l'Agefiph pour accélérer l'emploi des personnes en situation de handicap

Burger King® France annonce aujourd'hui la signature de sa convention avec l'Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) destinée à promouvoir et accélérer l'emploi des personnes en situation de handicap : une première pour le secteur de la restauration rapide.

Avec cette convention, le roi du burger s'engage à employer, d'ici 2024, 4,5% de personnes en situation de handicap – tous contrats confondus – dans l'ensemble des restaurants exploités directement par le groupe Burger King (hors franchisés). Mais aussi, et surtout, à sensibiliser et former l'ensemble de ses 22 000 collaborateurs sous enseigne à l'emploi des personnes en situation de handicap.



Une première étape vers un déploiement à plus grande échelle au sein de notre réseau

Chez Burger King®, on s'engage aux côtés de l'Agefiph, acteur majeur pour l'emploi des personnes en situation de handicap. La signature de la convention marque le démarrage d'un partenariat de 3 ans pendant lequel l'Agefiph accompagnera Burger King en France à tous les niveaux de l'inclusion du handicap. Rétroactive au 1er janvier 2022, la convention concrétise la volonté de Burger King d'accroître l'emploi des personnes en situation de handicap dans son réseau de restaurants.

« Je suis très fier de signer ce partenariat avec l'Agefiph. Il est le fruit d'un travail de diagnostic en profondeur entre nos équipes respectives pour donner à Burger King® France une politique handicap active et volontariste couvrant les différents aspects de l'emploi de collaborateurs en situation de handicap dans l'entreprise : formation et sensibilisation des équipes, recrutement, intégration... C'est une étape structurante de la direction dans laquelle Burger King projette les années à venir, une entreprise et un réseau où l'inclusion porte nos valeurs. », précise Jérôme Tafani, Directeur général de Burger King® France.

Ce partenariat, premier du secteur de la restauration rapide, concerne aujourd'hui une soixantaine de restaurants exploités directement par le groupe Burger King en France, avec l'ambition de l'étendre à l'ensemble du réseau de franchise. Le handicap constitue un enjeu fort pour Burger King® qui s'inscrit dans une politique globale d'inclusion au regard de son organisation spécifique (restaurants en propre et restaurants franchisés). Cette convention assurera également le développement de mesures favorisant la santé au travail, la détection précoce des situations à risque, l'anticipation des inaptitudes et le maintien dans l'emploi des collaborateurs confrontés à une ou plusieurs situations de handicap dans leur parcours professionnel. Ces situations feront l'objet d'un accompagnement individuel.

« Alors que le secteur de la restauration est toujours en tension, il est source de nombreuses opportunités d'emploi dont les personnes en situation de handicap doivent pouvoir se saisir. C'est pourquoi, l'Agefiph et Burger King® France, acteur incontournable de la restauration rapide, s'engagent collectivement pour rendre cela possible dans les restaurants comme dans les fonctions supports de l'enseigne. La convention signée aujourd'hui contribue ainsi à faire évoluer le taux d'emploi (en France) des personnes en situation de handicap au-delà des 4%. L'une des ambitions fortes de l'Agefiph pour construire un monde du travail inclusif, sans barrière ni discrimination pour les personnes en situation de handicap et où leurs compétences sont prises en compte », explique Christophe Roth, Président de l'Agefiph.

Une politique plus inclusive au cœur de nos restaurants

Ce partenariat illustre parfaitement nos valeurs : être ouvert à tous. Nos méthodes de recrutement évaluent les habiletés et la motivation plutôt que le CV : avec ou sans diplôme, jeunes actifs, travailleurs à mi-temps, anciens salariés en reconversion ou personnes en situation de handicap.

En alternance, en CDD ou en CDI, nous recherchons constamment de nouveaux talents et offrons de véritables perspectives d'évolution. Des actions concrètes seront mises en place comme :

- la valorisation du secteur d'activité et des métiers auprès des candidats en situation de handicap avec des actions « handi-engagées »,
- la sensibilisation des équipes au sens large,
- la formation des recruteurs, chargés RH et directeurs de restaurant,
- l'optimisation de la relation avec les Cap emploi
- et l'organisation de sessions de recrutement directement chez l'opérateur.

Pour ce faire, nous disposons d'un réseau interne structuré de plus de quatre-vingts personnes : un poste de Chargé de mission dédié Handicap & Diversité, des équipes recrutement et développement nationales, des équipes régionales et des assistants RRH, renforcé par l'implication d'une vingtaine de personnes volontaires au siège et dans les restaurants exploités en propre. Nous pouvons également compter sur le soutien de la commission Capital Humain, une instance interne réunissant le franchiseur et les franchisés du réseau Burger King®.

« Cette annonce suscite de l'engagement en interne et répond à un réel besoin de recrutement dans notre secteur : aujourd'hui, nous recherchons plus de 3000 équipiers, managers et fonctions supports à l'intérieur comme à l'extérieur de nos restaurants pour accompagner notre développement. Burger King® France continue de se développer sur l'ensemble du territoire. Avec l'expertise de l'Agefiph, nous allons accompagner ce développement en favorisant l'emploi de personnes en situation de handicap qui constituent un véritable vivier de talents que l'on souhaite faire grandir avec nous. », commente Gaël Mosny, Directeur des ressources humaines de Burger King® France

| CONTACTS PRESSE

Raphaële Brachet – 06 38 62 32 83 – raphaële.brachet@publicisconsultants.com
Bastien Cador – 06 30 87 56 96 – bastien.cador@publicisconsultants.com

| À PROPOS DE BURGER KING® EN FRANCE

Avec plus de 450 restaurants en France, BURGER KING® France poursuit avec succès l'implantation de la marque dans l'hexagone ; un projet ambitieux porté par un produit mythique, le WHOPPER®, et un concept unique, une viande de bœuf grillée à la flamme, des ingrédients frais, des burgers préparés à la commande et personnalisables à l'infini. Seconde chaîne de burgers au monde avec près de 18 800 restaurants, BURGER KING® est présent dans plus de 100 pays et accueille quotidiennement dans ses restaurants plus de 11 millions de personnes.

| À PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2021, l'Agefiph a notamment financé 156 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (16,9% de plus qu'en 2019). Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter @Agefiph_

| CONTACTS PRESSE AGEFIPH

Julie Chaouat – 06 84 38 12 21 – jchaouat@lebureaudecom.fr

Ghislaine Cristofolletti – 06 21 65 41 96 – g-cristofolletti@agefiph.asso.fr

Restez à l'affût, et suivez-nous :

